

57/2017 - 4 avril 2017

Structure des vignobles en 2015

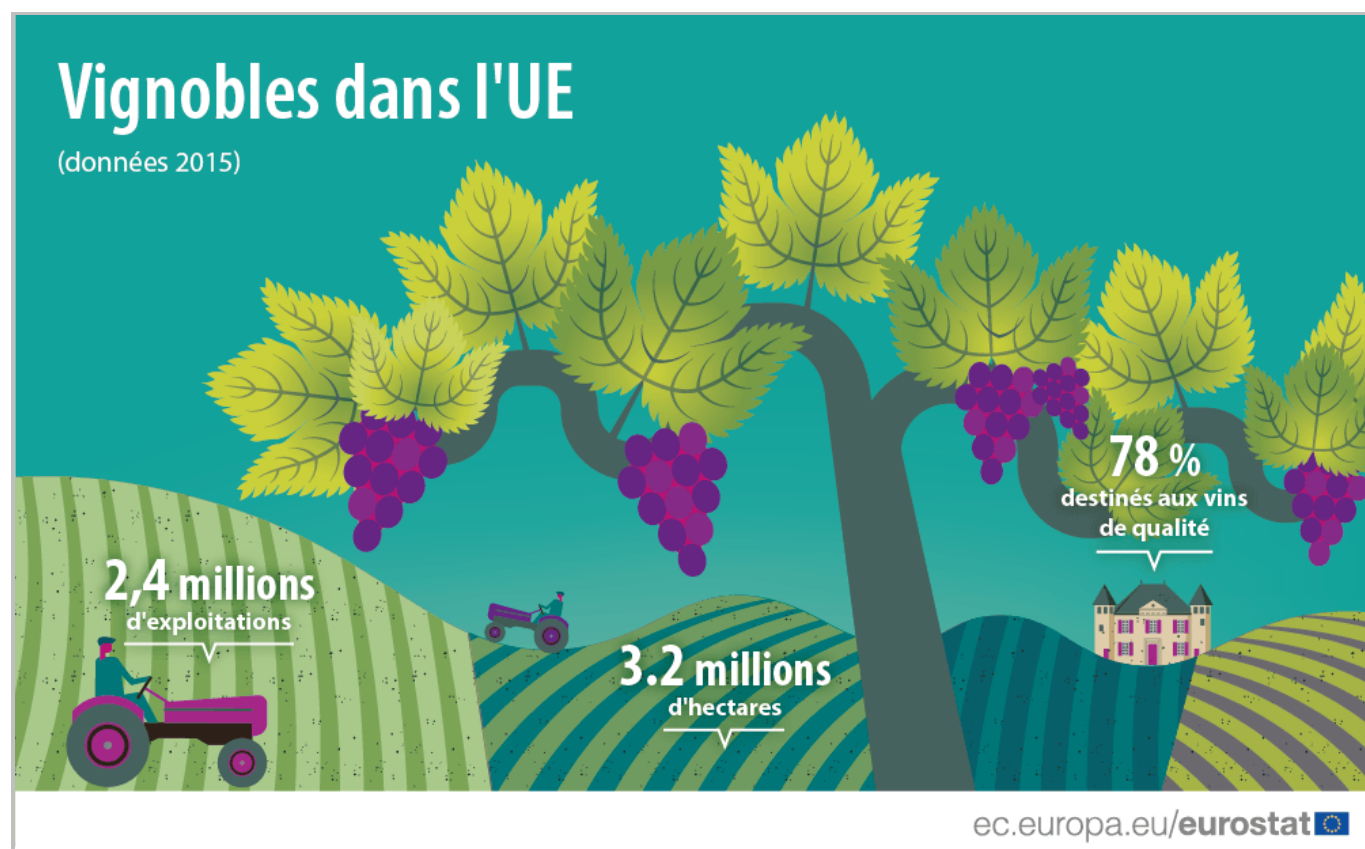
Plus de trois millions d'hectares de vignobles dans l'UE...

... dont près de 80% destinés à la production de vins de qualité

En 2015, l'**Union européenne** (UE) comptait 2,4 millions d'exploitations cultivant 3,2 millions d'hectares (ha) de vignes. La surface moyenne par exploitation se situait ainsi à 1,3 hectare, avec néanmoins d'importants écarts d'un État membre à l'autre.

2,5 millions d'hectares (78%) de vignobles étaient dédiés à la production de raisins destinés à la production de vins de qualité. Les vins de qualité sont aussi bien des vins d'appellation d'origine protégée (2,1 millions d'ha, soit 83% du total de la production de vins de qualité dans l'UE) que des vins sous indication géographique protégée (0,4 million d'ha, soit 17%).

Ces données, publiées par **Eurostat**, l'**office statistique de l'Union européenne**, proviennent des résultats de la dernière enquête de l'UE sur la structure des vignobles. Cette collecte de données organisée tous les 5 ans permet de surveiller le marché des produits vitivinicoles, ainsi que le potentiel de production des vignobles dans l'UE.



Espagne, France et Italie concentrent les trois-quarts de la superficie des vignobles de l'UE...

Avec près d'un million d'hectares de vignobles (941 000 ha, soit 30% de la superficie totale de l'UE), l'**Espagne** était l'État membre détenant la superficie la plus importante consacrée à la production de raisins de cuve en 2015. Suivaient la **France** (803 000 ha, soit 25%) et l'**Italie** (610 000 ha en 2010, soit 19%) et, plus loin derrière, le **Portugal** (199 000 ha, soit 6%), la **Roumanie** (184 000 ha, soit 6%), la **Grèce** et l'**Allemagne** (près de 103 000 ha chacun, soit 3%). Avec près de 14% de la surface totale en vignes de l'UE, **Castille-La Manche** (434 000 ha) en Espagne arrivait en tête des régions de l'UE en matière de superficie viticole en 2015, devant **Languedoc-Roussillon** (239 000 ha, soit 7%) et **Aquitaine** (144 000 ha, soit 5%) en France.

... mais plus d'un tiers de l'ensemble des exploitations viticoles de l'UE se trouve en Roumanie

Le classement est très différent s'agissant du nombre d'exploitations viticoles, la **Roumanie** en recensant le plus (855 000 exploitations, soit 36% du total de l'UE), devant l'**Espagne** (518 000 exploitations, soit 22%), l'**Italie** (299 000 exploitations en 2010, soit 12%), le **Portugal** (212 000 exploitations, soit 9%) et la **Grèce** (189 000 exploitations, soit 8%).

Les plus grandes exploitations viticoles sont en France

La superficie moyenne par exploitation la plus importante en 2015 a été de loin enregistrée en **France** (10,5 ha). Venaient ensuite le **Luxembourg** (4,0 ha), l'**Autriche** (3,2 ha), le **Royaume-Uni** (3,1 ha), l'**Allemagne** (2,4 ha), l'**Italie** et la **Slovaquie** (2,0 ha chacune), l'**Espagne** et la **Hongrie** (1,8 ha chacun). À l'autre extrémité de l'échelle, des superficies moyennes inférieures à un hectare par exploitation ont été relevées en **Roumanie** (0,2 ha), à **Malte** (0,3 ha), en **Croatie** (0,4 ha), en **Grèce**, à **Chypre** et en **Slovénie** (0,5 ha chacun) ainsi qu'au **Portugal** (0,9 ha).

Principales caractéristiques des vignobles dans les États membres de l'UE, 2015

	Superficie (en ha)	Première région (part de la superficie totale)	Nombre d'exploitations viticoles	Surface moyenne par exploitation (en ha)
UE*	3 190 459	Castille-La Manche (13,6%)	2 404 968	1,3
Belgique	-	-	-	-
Bulgarie	59 991	Yugoiztochen (33,2%)	45 179	1,3
Rép. tchèque	17 689	Jihovýchod (94,4%)	18 216	1,0
Danemark	-	-	-	-
Allemagne	102 581	Rheinhessen-Pfalz (48,6%)	43 389	2,4
Estonie	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-
Grèce	103 298	Peloponnèse (24,8%)	188 896	0,5
Espagne	941 154	Castille-La Manche (46,1%)	517 615	1,8
France	802 896	Languedoc-Roussillon (29,7%)	76 453	10,5
Croatie	20 393	Kontinentalna Hrvatska (51,9%)	46 068	0,4
Italie**	610 291	Sicile (16,8%)	299 191	2,0
Chypre	7 781	-	14 202	0,5
Lettonie	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-
Luxembourg	1 295	-	326	4,0
Hongrie	65 049	Dél-Alföld (33,2%)	35 741	1,8
Malte**	618	-	1 955	0,3
Pays-Bas	-	-	-	-
Autriche	45 574	Niederösterreich (61,9%)	14 133	3,2
Pologne	-	-	-	-
Portugal	198 586	Norte (41,4%)	212 128	0,9
Roumanie	183 717	Sud-Est (41,5%)	854 766	0,2
Slovénie	15 806	Vzhodna Slovenija (59,0%)	30 224	0,5
Slovaquie	12 054	Západné Slovensko (62,5%)	5 933	2,0
Finlande	-	-	-	-
Suède	-	-	-	-
Royaume-Uni	1 687	:	553	3,1

* Les données de l'UE sont estimées

** Données de 2010 au lieu de 2015.

*** Données de 2010 au lieu de 2015.

: Données non disponibles.

- Ne s'applique pas (moins de 500 hectares de vignobles)

Les données sources sont consultables [ici](#).

Superficie la plus grande pour les vins de qualité sous appellation d'origine contrôlée

Ensemble, l'**Espagne** et la **France** représentaient en 2015 environ deux tiers de la superficie totale de l'UE destinée à la production de vins de qualité. Dans chacun des États membres où l'on trouve des vignobles, à l'exception de la **Roumanie**, les raisins de cuve destinés à l'élaboration de vins de qualité représentaient la part la plus importante de la superficie totale des vignobles. La quasi-totalité, voire la totalité, de la superficie en vignes était consacrée à la production de raisins destinés à l'élaboration de vins de qualité en **Allemagne**, au **Luxembourg**, au **Royaume-Uni**, en **République tchèque** et en **Slovénie**.

Parmi les vins de qualité, ce sont les vins d'appellation d'origine protégée (AOP) qui prédominent sur les vins d'indication géographique protégée (IGP) dans la grande majorité des États membres, à l'exception de la **Grèce**, de **Chypre** et de la **Bulgarie**. Dans l'ensemble de l'**UE**, plus de 80% de la superficie consacrée à la production de vins de qualité est sous AOP (82,9%), l'IGP représentant moins d'un cinquième de cette superficie (17,1 %).

Vignobles destinés à la production de vins de qualité dans les États membres de l'UE, 2015

	Superficie consacrée aux vins de qualité (en ha)	Part des vins de qualité/superficie totale	Vins de qualité, dont:	
			AOP	IGP
UE*	2 495 955	78,2%	82,9%	17,1%
Belgique	-	-	-	-
Bulgarie	36 702	61,2%	41,8%	58,2%
Rép. tchèque	17 653	99,8%	99,3%	0,7%
Danemark	-	-	-	-
Allemagne	102 543	100,0%	100,0%	0,0%
Estonie	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-
Grèce	54 190	52,5%	26,8%	73,2%
Espagne	899 303	95,6%	92,4%	7,6%
France	677 407	84,4%	75,1%	24,9%
Croatie	18 216	90,9%	100,0%	0,0%
Italie**	317 694	52,1%	:	:
Chypre	6 798	87,4%	6,4%	93,6%
Lettonie	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-
Luxembourg	1 295	100,0%	100,0%	0,0%
Hongrie	63 381	97,4%	100,0%	0,0%
Malte***	440	71,2%	:	:
Pays-Bas	-	-	-	-
Autriche	45 439	99,7%	100,0%	0,0%
Pologne	-	-	-	-
Portugal	174 434	87,8%	72,4%	27,6%
Roumanie	50 968	27,7%	64,2%	35,8%
Slovénie	15 688	99,3%	100,0%	0,0%
Slovaquie	11 850	98,3%	96,1%	3,9%
Finlande	-	-	-	-
Suède	-	-	-	-
Royaume-Uni	1 685	99,9%	93,3%	6,7%

* Les données de l'UE sont estimées

** Données de 2010 au lieu de 2015.

*** Données de 2010 au lieu de 2015.

: Données non disponibles.

- Ne s'applique pas (moins de 500 hectares de vignobles)

Les données sources sont consultables [ici](#).

Méthodes et définitions

Les données sont issues des statistiques européennes sur la structure des vignobles, prévues par le règlement (UE) n° 1337/2011. Les statistiques structurelles sur la viticulture sont collectées par Eurostat tous les 5 ans. Les données collectées concernent la superficie, le nombre d'exploitations ainsi que d'autres indicateurs, tels que le type de production de vin et la spécialisation des exploitations, la classe de taille des exploitations viticoles, l'âge des vignes et les principales variétés de vignes.

Seuil pour la production de données:

Seuls les États membres de l'UE ayant une superficie plantée minimale de 500 hectares (ha) de vignes sont pris en compte dans la collecte de données. Cela signifie que 18 États membres de l'UE (sur un total de 28) sont couverts par cette collecte de données. En outre, les exploitations qui produisent exclusivement du raisin de table en sont exclues.

La **superficie plantée en vignes** recouvre les superficies en production, non encore en production et les superficies produisant des matériels de multiplication végétative de la vigne. Elle ne comprend pas les superficies abandonnées qui ne sont plus en production et n'ont pas été récoltées depuis au moins huit ans. Les autres superficies agricoles utilisées (autres que celles plantées en vignes) ne sont pas prises en considération dans le classement par taille.

L'**appellation d'origine protégée (AOP)** désigne un produit qui doit être produit dans une zone géographique déterminée au moyen d'un savoir-faire reconnu et constaté. Tous les produits AOP doivent être élaborés exclusivement avec des raisins provenant de la zone en question.

L'**indication géographique protégée (IGP)** désigne un produit dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques particulières peuvent être attribuées à une zone géographique déterminée. Tous les produits IGP doivent être élaborés avec au moins 85% de raisins provenant de la zone en question.

Notes pays:

Au moment de la publication, les données de 2015 pour l'Italie et Malte n'étaient pas disponibles; par conséquent, les chiffres de la précédente collecte de données ont été utilisés pour ces États membres.

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat consacrée aux données statistiques sur l'agriculture.

Base de données d'Eurostat sur l'agriculture.

Métadonnées d'Eurostat sur les statistiques sur les vignobles.

Livre statistique d'Eurostat «Agriculture, forestry and fishery statistics», édition 2016 (disponible en anglais uniquement).

Article Statistics Explained d'Eurostat dédié aux statistiques sur la viticulture (disponible en anglais uniquement).


Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Vincent BOURGEOIS
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu


Production des données:

Marjo KASANKO
Tél: +352-4301-38 428
marjo.kasanko@ec.europa.eu

 [EurostatStatistics](https://www.facebook.com/EurostatStatistics)

 ec.europa.eu/eurostat

 [@EU_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu